

## ENQUÊTE EMPLOI, CHÔMAGE ET INACTIVITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), effectue sur toute l'année, une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

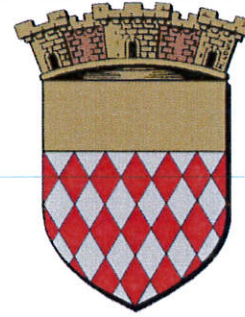
Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités,...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la 1<sup>ère</sup> interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'INSEE au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

*La procédure :* Un(e) enquêteur(ice) de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours des mois de janvier à avril. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



## ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE DES MÉNAGES

L'INSEE réalise entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

Cette enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les foyers, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La ré-interrogation des mêmes foyers permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certaines personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE, chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.